

Journée d'échanges et de partage dans le canton Océan

Berthe Azizet Mboumba œuvre pour l'autonomisation de sa base politique



Photo : Julie Nguimbi

Accueil chaleureux à Belle-Etoile.



Photo : Julie Nguimbi

Jean Doudou a exposé les avantages d'un retour à la terre.



Photo : Julie Nguimbi

Berthe Azizet Mboumba présentant les groupes électrogènes à Belle Etoile...

René AKONE DZOPE
Port-Gentil/Gabon

Depuis son élection, la députée du canton Océan a entrepris d'aider sa base à s'autonomiser par la création des activités génératrices de revenus, plutôt que de s'enfoncer dans la politique décriée des dons. Vendredi, accompagnée notamment du président du Conseil départemental de Bendje, Lucie Daker Akendengue, elle a séjourné à Belle-Etoile et à Yombe Rade.

ON la qualifie dans son siège de femme battante et, surtout, d'une élue à l'écoute de ses administrés et aux bonnes initiatives. Berthe Azizet Mboumba, institutrice de formation, est adulée dans le canton Océan dont elle défend les intérêts à la première chambre du Parlement. Comment ne pas l'être quand on sait, selon divers témoignages, que la députée PDG s'est engagée dans un difficile pari de se défaire de la politique des dons, pour embrasser la voie de l'autonomisation. C'est ainsi que, dès sa prise de fonctions, Azizet Mboumba a, avec peu de moyens, mis en place la coopérative agricole dénommée « Enougwany » (l'entraide en Omiènè). Laquelle regroupe les villages Odimba, Mbilape, Azagoué, Iguendja. Les nouvelles en provenance du site sont plutôt prometteuses.

Sur cette lancée, et galvanisée par le succès de la première initiative, la parlementaire était vendredi dans les villages Belle-Etoile et Yombe Rade,

dans le cadre d'une journée d'échanges et de partage. Dans la première localité citée, Berthe Azizet Mboumba, accompagnée du président du Conseil départemental de Bendjé, Lucie Akendengue Daker, du chef de service provincial de l'Agriculture, Magloire Medza Abessolo, du directeur de l'Office national de l'emploi, Jean Doudou, du chef de regroupement, Michel Bouchard, a mis en route les activités de la coopérative "Oruli", nom qui sonne comme une invite au succès.

Le bureau installé par Magloire Medza Abessolo, après les conseils d'usage, a été placé sous la présidence d'Eliane Tembi. « Je suis habitée depuis toujours par cette envie de tirer les autres vers le haut, de les hisser au rang des personnes crédibles, autonomes », a confié Azizet Mboumba, pour justifier son action qui obéit également, a-t-elle soutenu, à l'esprit de partage et de solidarité prôné par le président de la République, Ali Bongo Ondimba. Belle-Etoile, a-t-elle indiqué, surplombe les eaux poissonneuses de l'Ogooué. Ce qui, à ses yeux, est un atout indéniable pour des activités de pêche. Raison pour laquelle elle a renforcé le matériel de la coopérative par l'octroi de deux ballots de trémail, des pièces d'un moteur hors-bord de 40 chevaux pour une somme de 600 000 francs. Le tout appuyé par un groupe électrogène de 6 kwa. Parce qu'il s'agit aussi, a précisé la donatrice, d'améliorer les conditions

de vie des populations, en vue de ramener dans le village ceux qui sont partis s'asseoir en ville, sans activités, juste pour le confort. Aussitôt installé dans son fauteuil et après avoir reçu son agrément, Eliane Tembi et son secrétaire général, Avika Abdel Gani, ont remercié leur bienfaitrice. Pour le dernier cité, l'action de Berthe Azizet Mboumba est « unique » en son genre. Il ajoutera que c'est la première fois qu'un député pose un tel acte dans leur village. « Honorable, nous sommes persuadés que vous êtes véritablement embarquée dans le train de l'émergence », a déclaré le jeune Abel Avika.

PACTE SOCIAL. Avant Belle-Etoile, la délégation de Berthe Azizet Mboumba a d'abord marqué une halte au village Yombe Rade, à 15 minutes de Port-Gentil. L'escale dans cette contrée avait pour but de susciter la création d'une autre coopérative. Pour cela, la députée a offert aux résidents un groupe électrogène de 6 kwa, deux ballots de trémail. Elle les a exhortés à se regrouper en coopératives et associa-

tions. « L'Etat ne peut pas aider chacun individuellement. Il faut vous regrouper en associations, puis vous faire recenser au Fnas (Fonds national d'aide sociale, NDLR), et à la Cgnamgs pour bénéficier du soutien de l'Etat », a conseillé l'élue nationale. Des propos soutenus par Jean Doudou, qui a fait savoir que le chef de l'Etat, dans le cadre de la diversification de notre économie, a initié le projet Graine qui est un programme d'accompagnement dans les démarches de création et de développement de coopératives agricoles sur le territoire national, pour l'émergence d'une nouvelle génération d'agriculteurs compétents, productifs et solidaires. Inscrit dans le cadre du Plan stratégique Gabon émergent et du Pacte social, il répond ainsi à plusieurs enjeux socio-économiques, à savoir la création d'emplois, la réduction de la pauvreté par l'autonomisation financière des populations. Il vise aussi, a-t-il dit, à favoriser le développement économique du milieu rural et à réduire le volume et le coût imputés aux importations en den-

rées alimentaires... Il a annoncé, pour conclure, la tenue prochaine, à Port-Gentil, des journées économiques. Une invite aux associations de se faire connaître auprès de ses services

basés au Conseil départemental de Bendjé. Jean-Pierre Mbatci Bouka et Etienne Rogonou Ogan-daga, au nom des populations de Yombe Rade, ont apprécié à sa juste valeur le geste de leur députée.

Ainsi va la Cité

Le vol après vente

DE nombreux citoyens à Port-Gentil désapprouvent les pratiques devenues récurrentes au marché et dans certaines grandes surfaces commerciales. Outre les balances truquées, la surfacturation à la caisse, les clients sont régulièrement grugés après l'achat des aliments et des appareils électroménagers par des commerçants véreux, gérants ou employés dans les magasins. « J'ai été déjà deux fois victime de ce type de vol, qu'on peut qualifier "de vol-après-vente". La première fois, c'était au marché de la Balise (situé dans le 2e arrondissement, au nord de la ville). J'ai choisi du bon poisson de cinq kilogrammes pour un bouillon. Au moment de les mettre dans le sac plastique, la commerçante a profité de mon manque d'attention pour me servir moins de cinq kilogrammes et du poisson avarié. Lorsque je suis revenue sur mes pas après cette découverte à la maison, elle n'était plus là. La deuxième fois, c'était quatre cartons de cuisses et ailes de poules et autres articles chez un Syro-Libanais. Au moment de mettre le tout dans un taxi, un employé a soutiré un carton. Heureusement, le chauffeur a aperçu par le rétroviseur son geste et j'ai pu récupérer le carton. Les gens pensent que la vie est facile. J'ai trimé durant 30 jours pour avoir le prix de ce carton. Et lui, en une seconde, il veut en devenir le bénéficiaire. Je condamne cet acte avec la dernière énergie », dénonce Yvan M.

Ces pratiques condamnables sont aussi signalées dans certaines stations-service de la ville. « J'ai vécu une scène que vous ne pouvez pas imaginer. Je me rends dans une station-service pour faire mon demi-plein. En quittant ladite station, je constate après plus d'un kilomètre de parcours que la jauge n'a pas bougé, alors que le montant était de 20.000 francs. Je ne comprends pas le mode opératoire de l'agent de service qui a certainement modifié le système de pointage. J'ai cru à l'existence de cette supercherie lorsque deux de mes amis ont été aussi trompés. Les preuves accablantes m'ont mis dans une situation de faiblesse. En portant plainte, il faut avoir les preuves. C'est regrettable, j'avoue que le système est bien huilé pour tromper les clients », avoue Anne-Syvenant.

Des informations concernant ce type de vol circulent dans la ville. Mais leurs auteurs ne sont pas inquiétés. Dans les ménages, certaines personnes se font dépouiller au lendemain de l'achat d'un équipement mobilier. « Il y a trois semaines, je me suis offert des cadeaux pour mon anniversaire. J'ai acheté une grande gazinière, un réfrigérateur et une table avec six chaises. Une fois ce matériel livré, j'ai juste eu le temps de sortir les appareils des emballages. Je suis allée passer la nuit chez mon petit ami. Dimanche soir, en rentrant, lorsque j'ouvre la porte centrale, je constate que tout a disparu. Je croyais que j'étais dans un rêve. Les voleurs se sont introduits chez moi sans rien casser. Avaient-ils pu soutirer une clé en double? Je ne saurais quoi dire. Les voisins, pour leur part, n'ont pas entendu des bruits », raconte Chrystelle, secrétaire dans une petite et moyenne entreprise, à ses amies venues lui apporter leur soutien moral.

Les personnes les plus averties prennent soin de ne pas montrer aux livreurs leur domicile, car certains sont aussi soupçonnés d'être à l'origine de tels actes. « Lorsque j'achète un appareil électroménager ou un meuble, le livreur le dépose à quelques mètres de la maison pour éviter ce genre d'acte. Je connais des personnes qui ont été visitées par les voleurs deux jours après avoir aménagé dans une nouvelle maison. Ils n'ont pris que les choses de valeur et neuves. Il ne fait l'ombre d'aucun doute que les menuisiers, commerçants et certains chauffeurs ou aides des véhicules à usage de transport de marchandises entretiennent un réseau de voleurs. Lorsqu'ils viennent vous aider à rentrer vos affaires, ils en profitent pour examiner le plan de la maison et opérer par la suite », ajoute un Portgentillais.

La prudence et la vigilance semblent de mise pour déjouer les plans des voleurs qui opèrent partout. Les commerçants, eux-mêmes, ne sont pas à l'abri de tels mésaventures.



Photo : Julie Nguimbi

...Et à Yombe Rade.



Photo : Julie Nguimbi

La députée aux populations : "Regroupez-vous en associations."